



Direction des Services Techniques

**Liste des marchés conclus en 2009 en application de l'arrêté du 26 décembre 2007, modifié par Arrêté du 30 décembre 2009 - art. 2
(Art. 133 du Code des Marchés Publics)
Publication de cette liste sur <http://www.idefhi.fr>**

MARCHE DE TRAVAUX

N°INTERNE	OBJET DU MARCHÉ	Type Marché	TITULAIRE	Code Postal	DATE D'EFFET DU MARCHÉ	DATE DE FIN DU MARCHÉ	MONTANT TTC DU MARCHÉ
DE 125 000 € HT ET 205 999,99 € HT							
12 / 2009	Création d'une infrastructure réseau en fibre optique à l'IDFHI Canteleu	N	Lot 1 : Génie Civil - GC TERRASSEMENT	76116	juil-09	Réception des travaux	125 533.35 €
13 / 2009		N	Lot 2 : Fourniture Eléments Passifs : CGED	76800	juil-09	Réception des Fournitures	45 617.03 €
14 / 2009		N	Lot 3 : Fourniture Eléments Actifs : SPIE COMMUNICATIONS	76130	juil-09		37 670.41 €
15 / 2009		N	Lot 4 : Raccordement : SOCACOM	76130	juil-09		29 627.31 €
16 / 2009		N	Lot 5 Recettes : GRANIQU Normandie	27100	juil-09		5 191.98 €
DE 50 000 € HT & 89 999 € HT							
22 / 2009	Réfection de l'Etanchéité et Remplacement des Menuiseries Extérieures du Bâtiment 47	N	Lot 1 : Etanchéité : ECIB	76650	sept-09	Réception des travaux	24 605.87 €
23 / 2009		N	Lot 2 : Menuiseries Extérieures Aluminium : SGM	76360	sept-09	Réception des travaux	54 896.40 €
DE 20 000 € HT & 49 999,99 € HT							
17 / 2009	Ravalement Bat 37 à Canteleu	N	Lot Unique : GM RIVIERE (SAS SAVARY)	76300	juil-09	Réception des travaux	24 968.56 €

MARCHES PRESTATIONS INTELLECTUELLES

N°INTERNE	OBJET DU MARCHÉ	Type Marché	TITULAIRE	CODE POSTAL	DATE D'EFFET DU MARCHÉ	DATE DE FIN DU MARCHÉ	MONTANT TTC DU MARCHÉ
DE 20 000 € HT & 49 999,99 € HT							
24 / 2009	Marché de Maîtrise d'œuvre pour "Restructuration du bâtiment 20 pour l'aménagement du restaurant dédié au semi-internat de l'IME"	N	Cabinet EXTRADOS (Architecte et Mandataire Commun) et ses cotraitants : ECA (Economiste) et TECHNIC CONSULT (BET Fluides)	76000	Novembre 2009	Au terme du délai de garantie de parfait achèvement	45 730.50 €

(N) marché non reconductible

Arrêté du 26.12.2007 pris en application art. 133 du CMP, modifié par Arrêté du 30.12.2009